

QUIZZ

	VRAI	FAUX
1. La Laïcité interdit d'exprimer sa religion en public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Être laïque, c'est être athée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. La Laïcité est un principe de neutralité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. La Laïcité interdit toute actions de prosélytisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Réponse: 1. Faux. 2. Faux. 3. Vrai. 4. Faux

Comment s'inscrire?

Contactez **Olivier SADOUL**,
Délégué général de la
Ligue de l'enseignement des Landes
05 58 06 31 32 / osadoul@laligue40.fr

Et en remplissant les fiches d'inscription
qui vous seront adressées sur demande.

LES ORGANISMES FORMATEURS

La DDCSPP des Landes et la Ligue de l'enseignement des Landes sont habilitées nationalement par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) pour concevoir et animer depuis plusieurs années, des sessions de formation « Valeurs de la République et laïcité »

- DDCSPP :
1, place Saint-Louis
40000 Mont-de-Marsan
05 58 05 76 30 / ddcspp@landes.gouv.fr
- Ligue de l'Enseignement des Landes:
91, impasse Joliot-Curie
40280 Saint-Pierre du Mont
05 58 06 31 32 / contact@laligue40.fr



PRÉFET DES LANDES

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations



Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine

FÉDÉRATION LANDES

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

FORMATION 2020/21 à distance

**VALEURS
DE LA
RÉPUBLIQUE
ET LAÏCITÉ**





LES ENJEUX

La formation Valeurs de la République et Laïcité permet aux professionnels et aux bénévoles d'être au clair avec le principe de laïcité, de mieux comprendre comment l'appliquer et l'expliquer, et ainsi contribuer à promouvoir le vivre-ensemble et partager les valeurs de la République au quotidien.

L'actualité récente de ces dernières années et de ces derniers mois conduit à intensifier un parcours pédagogique favorisant la transmission la plus efficace et la plus claire des principes de laïcité, notamment sur le plan juridique et en lien avec des situations et expériences vécues (travail sur cas pratiques). En cette période de covid-19, les sessions de formation seront proposées gratuitement en visioconférence.



LES SESSIONS

- > 26 - 27 novembre 2020
Module 1 : le 26/11 de 9h à 11h
Module 2 : le 27/11 de 9h à 11h
Module 3 : le 27/11 de 14h à 16h
- > 04 - 05 décembre 2020
Module 1 : le 04/12 de 9h à 11h
Module 2 : le 04/12 de 14h à 16h
Module 3 : le 05/12 de 9h à 11h
- > 10 - 11 décembre 2020
Module 1 : le 10/12 de 9h à 11h
Module 2 : le 10/12 de 14h à 16h
Module 3 : le 11/12 de 9h à 11h
- > 18 - 19 janvier 2021
Module 1 : le 18/01 de 9h à 11h
Module 2 : le 18/01 de 14h à 16h
Module 3 : le 19/01 de 9h à 11h
- > 28 - 29 janvier 2021
Module 1 : le 28/01 de 9h à 11h
Module 2 : le 28/01 de 14h à 16h
Module 3 : le 29/01 de 9h à 11h



LE PROGRAMME

1 module de 2h pour présenter les éléments fondamentaux du principe de laïcité

- > Des repères historiques et des références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité.
- > Des clés pour répondre aux situations rencontrées sur le terrain.

2 modules de 2h (2X2h) de spécialisation, en fonction de votre profil

Quatre thèmes sont proposés :

- > Laïcité et relation socio-éducative ;
- > Laïcité et usage des espaces publics ;
- > Laïcité, accueil et relation avec les publics.
- > Information sur la prévention des phénomènes de radicalisation